

Le Délégué à la conférence

Fonctions :

- Il s'implique dans la réunion annuelle de la Conférence, et à tous les niveaux de la structure de la Conférence durant toute l'année.
- Il se doit d'arriver à la Conférence annuelle parfaitement préparé.
- Il accède au tableau de bord du BSG pour prendre connaissance des informations importantes
- Il communique directement avec le coordonnateur de la Conférence et les autres membres du personnel du BSG.
- Il rend compte des travaux de la Conférence aux membres du Comité régional et aux groupes
- Il aide la Région à stimuler l'intérêt des membres pour les postes de RSG et de RDR et pour toutes les tâches de service régionales
- Il inspire aux RSG et RDR le désir de participer aux assemblées régionales et autres activités.
- Il assiste à toutes les réunions et assemblées de service régionales et territoriales.
- Il aide le comité régional à obtenir les contributions de la Septième Tradition pour la Région, le BSG et les entités de service locales.
- Il fait de leadership dans la résolution de problèmes locaux touchant les Traditions des AA.
- Il rappelle aux RSG de renseigner leurs groupes sur les publications approuvées par la Conférence.
- Il fait suivre les demandes de CV du BSG pour les postes d'administrateurs et autres.
- Il collabore avec le BSG afin d'obtenir des groupes les informations dont il a besoin pour ses fichiers et pour les sondages périodiques sur les membres des AA.
- Il visite les groupes et les Districts de la Région aussi souvent que possible.
- Il collaborer étroitement avec les membres et les dirigeants du comité tout au long de l'année.
- Il assume des responsabilités additionnelles si jamais le président et le président adjoint de la Région se trouvent dans l'incapacité de servir.
- Si le comité régional ne fonctionne pas il peut jouer un rôle actif pour remédier à la situation.

Qualités :

- Avoir une certaine expérience, des qualités personnelles et une grande disponibilité semblent nécessaires pour faire un bon délégué.
- Avoir déjà participé aux affaires locales et régionales des AA en tant que RSG et membre du comité régional depuis au moins quelques années.
- Avoir assez de temps pour se préparer et assister à la réunion de la Conférence en avril, et pour tout le travail nécessaire avant et après la Conférence.
- Avoir cinq ou six ans de sobriété continue pour avoir démontré un sens des Responsabilités et s'être familiarisé avec les services au-delà du niveau du groupe.
- Avoir l'habitude de présider des réunions de service et d'affaires.
- Avoir une bonne connaissance des affaires des AA, et savoir où trouver l'information lorsqu'il ne connaît pas lui-même la réponse.
- Avoir une grande expérience des Douze Traditions et des Douze Concepts et savoir comment les appliquer aux problèmes locaux.
- Être ouvert d'esprit et capable d'écouter différents points de vue.
- Avoir la volonté de se réunir avec les membres des AA de la Région et avec d'autres délégués pour discuter de questions cruciales pour la survie des AA et passer à l'action.

Mandat

Titulaire 3 ans non renouvelable du 1er janvier au 31 décembre

Suppléant de 1 an non renouvelable

.....//.....